

EXTRAIT - DÉLIBÉRATION

SÉANCE du
MARDI 6 DÉCEMBRE 2022
à 18 H 30

Commune de
THIERVILLE-SUR-MEUSE
35 Place Eugène GOUBET
55840 THIERVILLE-SUR-MEUSE

DÉLIBÉRATION
du 06/12/2022

Le Mardi 6 Décembre 2022 à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire,
à la Salle des Fêtes, sous la présidence de M. ANTION Claude, Maire

N° 20221206.042

OBJET :

Installation de pompes à chaleur – Demande de subvention

Le Maire certifie :

- Que le compte-rendu de cette délibération a été affiché le : **12/12/2022**
- Que la convocation du Conseil a été faite le : **30/11/2022**
- Que le nombre des membres en exercice est de : **23**

Présents	16
Pouvoirs	7
Absents	0
Votants	23

- Sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Le Maire informe :

- Que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANCY dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.

LE MAIRE,
C. ANTION

PRÉSENTS : M. ANCEAUX Jean-Luc – M. ANTION Claude – Mme BAUGNON Mathilde – Mme BUARD CHAMPESME Jocelyne – Mme CARRÉ Cyrielle – M. CHAZAL Raphaël – M. COURTOIS Jean-Paul – Mme DAVIGNY Pamela – Mme DUPUIS Claudine – M. GARNIER Christian – Mme GÉRARD Christine – Mme GILLARDIN-THOMAS Véronique – M. HENRY Philippe – M. KEROUH Nordine – Mme LECLERCQ Josiane – M. LEFEBVRE Gilles – M. NICKLAUS Bruno – M. NOEL Pascal – M. PAUCHET David – M. PIERSON Fabien – Mme PIGEARD Sandrine – M. SCHUMANN Yves – Mme THOUVENIN Odile.

POUVOIRS : M. ANCEAUX Jean-Luc à Mme BUARD CHAMPESME Jocelyne - Mme CARRÉ Cyrielle à M. HENRY Philippe, Mme GILLARDIN THOMAS Véronique à M. COURTOIS Jean-Paul, M. KEROUH Nordine à Mme BAUGNON Mathilde, Mme LECLERC Josiane à Mme DUPUIS Claudine, M. NOEL Pascal à M. ANTION Claude et M. PAUCHET David à LEFEBVRE Gilles.

ABSENTS / EXCUSÉS : M. ANCEAUX Jean-Luc - Mme CARRÉ Cyrielle – Mme GILLARDIN-THOMAS Véronique – M. KEROUH Nordine - Mme LECLERCQ Josiane – M. NOEL Pascal – M. PAUCHET David.

SECRÉTAIRE - art. L. 2121.15 Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) : Par 23 voix pour :
M. CHAZAL Raphaël

La Ville a pour projet l'installation de 6 pompes à chaleur en remplacement des chaudières gaz à la Salle des Fêtes et à la Mairie.

Ces travaux pouvant prétendre à des aides publiques (DETR, DSIL, FNADT et Région Grand Est), il y a lieu d'établir un plan de financement à joindre au dossier qui doit être déposé avant le 28 Février 2023.

Plan de financement :

Nature des dépenses par principaux postes	Montant HT	Ressources	Montant	Pourcentage
<u>Bâtiment de la Salle des Fêtes :</u>		Autofinancement :	45 873,20 €	40 %
Installation de 4 pompes à chaleur	74 179,00 €	Aides publiques sollicitées :		
<u>Bâtiment de la Mairie :</u>		- Etat	68 809,80 €	60 %
Installation de 2 pompes à chaleur	38 064,00 €			
Installation de têtes thermostatiques	2 440,00 €			
Total HT	114 683,00 €	Total des recettes	114 683,00 €	100 %

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal :

- d'accepter l'opération ainsi que son plan de financement prévisionnel tel que proposé ci-dessus,
- de l'autoriser à solliciter les aides financières possibles auprès de l'Etat, Département ou

Région Grand Est,

- de l'autoriser à signer tous les documents nécessaires.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par 23 voix pour :

- accepte l'opération ainsi que son plan de financement prévisionnel tel que proposé ci-dessus,
- autorise à solliciter les aides financières possibles auprès de l'Etat, Département ou Région Grand Est,
- autorise à signer tous les documents nécessaires.

Délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme.

 Le Maire,
CANTION